

REGLEMENT DE LA RENCONTRE FLOAT-TUBE DU 9 JUIN 2018 SUR LE LAC DE PONTAVENNEC

Cette compétition amicale est organisée par l'AAPPMA de St RENAN et concerne la pêche des carnassiers aux leurres artificiels, elle se déroulera sur le lac de Pontavenec le samedi 9 juin 2018 de 14h00 à 22h00.

Inscriptions:

Les inscriptions seront enregistrées par mail ou téléphone

- s.martorell1@free.fr / 0783094187
- pascal.branellec@gmail.com / 0661886266

Le nombre de compétiteurs est limité à 15

Les inscriptions seront closes le mercredi 31 mai.

Les mineurs doivent présenter, à l'inscription, une autorisation parentale.

Les inscriptions non validées par réception du paiement avant le 31 mai (date de clôture) ne seront pas prises en compte.

Tarif des inscriptions:

15 euros par pêcheur à régler à **l'inscription** (barbecue, pot de l'amitié inclus dans la participation).

Les règlements à l'ordre de « AAPPMA st Renan » seront à expédier à l'adresse suivante :

Serge Martorell
2, impasse des huitriers
29850 Gouesnou

Ou donnés en main propre à un des organisateurs à **l'inscription**.

(Pas de remboursement si absent le jour J sans motif valable)

Embarcation et équipements:

- **Gilet d'aide à la flottaison porté OBLIGATOIRE.**
- Float-tube sans moteur électrique.
- Une seule canne en action de pêche, possibilité d'en avoir d'autres déjà montées.
- La pêche se pratiquera uniquement en no kill (remise à l'eau obligatoire)
- **Bourriche de conservation obligatoire.**
- Pince à poisson et épuisette autorisées.

- Sondeur autorisé.
- Chaque participant devra être en possession d'un téléphone portable ou d'un autre moyen (vhf) de signalisation pour appeler un commissaire pour peser ou pour avertir d'une avarie ou de tout autre problème.

Comptabilisation des prises:

Les espèces comptabilisées sont le sandre, la perche, le brochet, le black bass

La taille des poissons est mesurée par un commissaire (présent sur le plan d'eau), de l'extrémité de la gueule fermée à l'extrémité de la queue déployée.

Tailles réglementaires en vigueur (cf arrêté préfectoral)

- Brochet : 60cm
- Sandre : 50cm
- Black bass : 40cm
- Perche : 20cm (pas de taille légale)

Les points seront comptabilisés comme suit :

- 1 point/mm à partir des tailles réglementaires
- 1 point/cm en dessous des tailles réglementaires
- Bonus de 200 points pour 2 espèces différentes
- Bonus de 500 points pour 3 espèces différentes et plus

Les prises seront déclarées dans les plus brefs délais, et mises en attente de mesure dans la bourriche.

Déroulement de la journée:

13H00 : RDV au bord du lac de la PONTAVENEC (passerelle métallique, voir annexe pour les accès)

13h45 : Briefing

14h00 / 18h00 : Première manche

18h15 : Barbecue organisé par l'aappma

19h30 / 22h00 : Deuxième manche

22h15 : Classement remise des prix

Pot de l'amitié

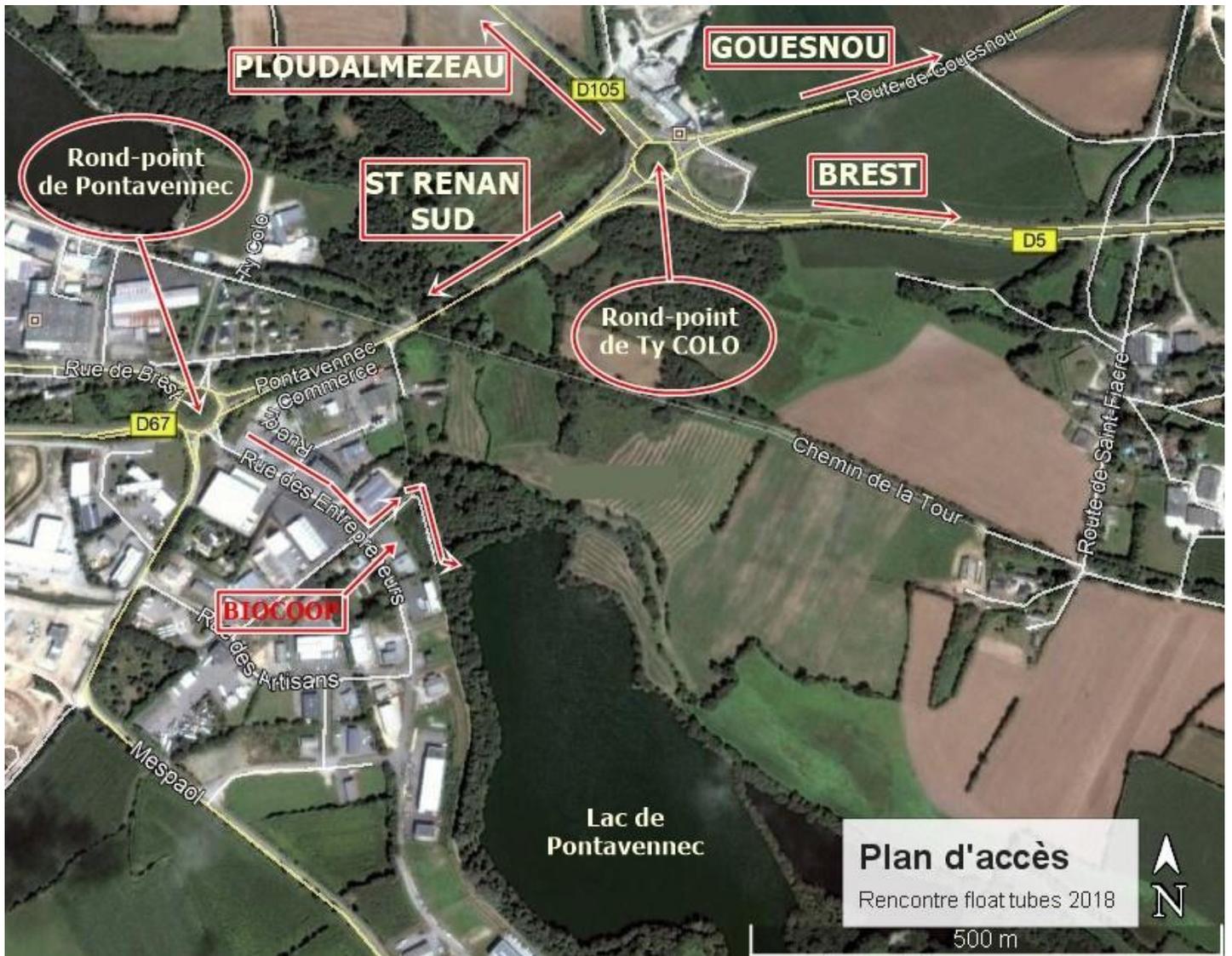
Intempéries:

En cas de fortes intempéries, la compétition pourra être annulée (avec remboursement de la participation ou décalage à une date ultérieure)

Application du règlement:

Tous les participants doivent respecter le règlement sous peine de disqualification.

Plan d'accès:



Au rond point de Ty Colo, prendre la direction SAINT RENAN SUD



Au rond point de Pontavenec, prendre la direction ZA DE MESPAOL

Avant la BIOCOOP, prendre le petit chemin à GAUCHE

